Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 25/03/2026 - 47677 - 2016 B 27774 - 824 305 528 - AB RETAILING

Greffe du tribunal
des activités économiques de Paris
Acte déposé le
25 MARS 2026
Sous le N° 04767

AB RETAILING

SAS au capital de 5.000 €
Inscrite au RCS PARIS B 824 305 528
Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide :

- d'affecter le bénéfice net comptable soit **314.606 €** au compte « report à nouveau »

 Comme le compte « Report à nouveau » était créditeur d'une somme de 908.217 €,

 Après affectation, le compte « Report à nouveau » sera bénéficiaire d'une somme de **1.222.822 €.**

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICES	DIVIDENDE GLOBALE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE BRUT	
31 Décembre 2020	**0,00 €**	**0,00 €**	
31 Décembre 2021	**.50.000,00 €**	**.100,00 €**	
31 Décembre 2022	**.....0,00 €**	**.. 0,00 €**	

Cette résolution est adoptée.

Paris, le 28 juin 2024.

Pour AB HOLDING COMPAGNY, Président

Arnaud BRUILLON

AB RETAILING

SAS au capital de 5.000 €
Inscrite au RCS PARIS B 824 305 528
Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

PROJET DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DES RESULTATS

DEUXIEME RESOLUTION

L'actionnaire unique décide :

- d'affecter le bénéfice net comptable soit **314.606 €** au compte « report à nouveau »

 Comme le compte « Report à nouveau » était créditeur d'une somme de 908.217 €,

 Après affectation, le compte « Report à nouveau » sera bénéficiaire d'une somme de **1.222.822 €.**

Conformément aux dispositions de l'Article 243 bis du Code Général des Impôts, je vous rappelle que les sommes distribuées à titre de dividendes, pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

EXERCICES	DIVIDENDE GLOBALE BRUT	DIVIDENDE UNITAIRE BRUT	
31 Décembre 2020	**0,00 €**	**0,00 €**	
31 Décembre 2021	**.50.000,00 €**	**.100,00 €**	
31 Décembre 2022	**.....0,00 €**	**.. 0,00 €**	

Pour AB HOLDING COMPAGNY, Président

Arnaud BRUILLON

POUVOIR

JE SOUSSIGNE(E),

. NOM : **BRUILLON**

. PRENOM : **Arnaud**

. PROFESSION : **Gérant**

. DOMICILE : **13, chemin du Haut MONTANGLOS,**
94440 SANTENY

. REPRESENTANT : **FINANCIERE AB MANAGMENT**
Société à Responsabilité Limitée au capital de 4.000.000 €
Inscrite au RCS PARIS B 530 294 461
Siège social : 14, rue Thérèse – 75001 PARIS
PRESIDENT AB HOLDING COMPAGNY
SAS au capital de 39.964.905 €
Inscrite au RCS PARIS B 824 303 275
Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS
PRESIDENT AB RETAILING

Donne pouvoir à :

de, pour elle et en son nom, pour la SAS **AB RETAILING**
qu'elle représente, déposer et signer au Greffe
du Tribunal de commerce de Paris

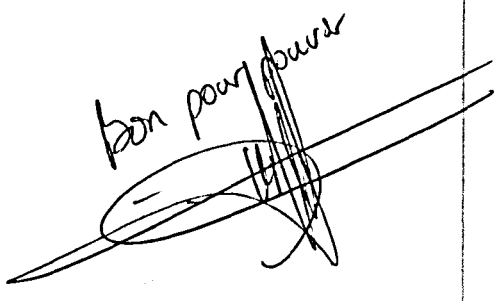
et partout où besoin sera, en ce y compris par voie dématérialisée avec signature électronique, ma demande d'immatriculation, de modification ou de radiation au Registre du Commerce et des Sociétés conformément aux textes légaux en vigueur.

Je lui donne également pouvoir de déposer des déclarations modificatives rectifiant, complétant ou annulant les mentions qui y sont portées.

Fait à PARIS

Le 11 MAR. 2026

"Bon pour Pouvoir"
Arnaud BRUILLON



AB RETAILING

SAS au capital de 5.000 €
Inscrite au RCS PARIS B 824 305 528
Dont le siège est 22, avenue de l'Opéra, 75001 PARIS

RAPPORT DE GESTION SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2023

Chère Actionnaire,

Conformément à la Loi et aux règlements, j'ai l'honneur de vous présenter le rapport d'activité de l'entreprise pour l'exercice clos le 31 décembre 2023, il s'agit de notre septième exercice depuis la constitution de la société.

Le capital de la société n'a pas été modifié au cours de l'exercice.

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes sont conformes à celles des autres sociétés du groupe.

I - PRESENTATION DE L'ACTIVITE DE L'EXERCICE 2023

Notre activité de vente de biens pour la personne a continué à souffrir de la situation économique générale avec la hausse des prix de l'énergie et de l'inflation.

Néanmoins nous avons pu ouvrir :

- deux nouvelles boutiques, l'une au Centre Commercial Mc Arthur PARIS-GIVERNY, l'autre au Centre Commercial The VILLAGE de Lyon,
- deux stands aux GALERIES LAFAYETTE, l'un au MASSENA à Nice, l'autre à BEAUGRENELLE à Paris.

II - PRESENTATION DES COMPTES DE L'EXERCICE 2023

Notre chiffre d'affaires est passé de 5.232.762 € en 2020, à 6.126.981 en 2021, à 7.896.592 € en 2022, et a atteint 8.438.745 € en 2023 soit une hausse de 6,87 %.

Ce chiffre d'affaires est complété par d'autres produits à hauteur de 74.551 € (dont 30.167 € de subventions d'exploitation, de 30.429 € de reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges, et de 13.955 € d'autres produits) contre 24.386 € en 2022 ce qui nous permet d'avoir un montant global des produits d'exploitation en 2023 de 8.513.296 € contre 7.920.978 € en 2022, soit une hausse de 7,48 %.

Parallèlement le total des charges d'exploitation a atteint la somme de 7.972.266 € contre 7.375.587 € lors de l'exercice précédent, soit une hausse de 8,09 %.

En effet :

- Le poste d'achats de marchandises est passé de 3.095.775 € en 2022 à 3.286.339 € en 2023,

- Le poste de variation du stock de marchandises est passé de -126.646 € en 2022 à -182.643 € en 2023.

- Le poste « Autres achats et charges externes » a atteint 2.617.746 € en 2023 contre 2.373.314 € en 2022.

- Le poste « Impôts et Taxes » n'a atteint que 79.571 € en 2023 contre 96.218 € en 2022.

- Les postes « Salaires » et « Charges sociales » se sont élevés à 1.739.018 € en 2023 contre 1.521.099 € lors de l'exercice précédent.

- Les dotations aux amortissements ont été fixées en 2023 à 202.226 € contre 192.279 € en 2022, et aucune dotation aux provisions n'a été passée en 2023 contre 4.142 € en 2022.

- Enfin le poste « Autres Charges » a atteint en 2023, 230.010 € contre 219.406 € en 2022.

Tout ceci a conduit à un bénéfice d'exploitation en 2023 de 541.030 € contre 545.391 € lors du précédent exercice, soit une légère diminution de 0,80 %.

En l'absence de produits financiers en 2023 comme en 2022 et avec des charges financières de 110.932 € en 2023, contre 71.635 € en 2022, le résultat financier se solde donc par une perte financière de 110.932 € en 2023, contre 71.635 € en 2022.

En l'absence de produits exceptionnels comme en 2022, mais du fait des charges exceptionnelles en 2023 de 10.628 € contre 195.096 € en 2022, le résultat exceptionnel se solde par une perte exceptionnelle en 2023 limitée à 10.628 € contre 195.096 € en 2022.

Avec un impôt sur les bénéfices de 104 865 € en 2023 contre 67.937 € en 2022, l'exercice se solde par un bénéfice net comptable de 314.606 € contre 210.722 € lors de l'exercice précédent, soit une augmentation de 49,30 %.

III - PRESENTATION DU BILAN DE L'EXERCICE 2023

Les acquisitions d'immobilisations corporelles de la période s'élèvent à 399.693 €, et les immobilisations financières à 23.221 € soit un total d'acquisitions qui s'élèvent à 422.914 €.

Il y a eu en 2023 des diminutions d'immobilisations corporelles pour 1 € mais avec également une diminution des immobilisations corporelles en cours pour 160.969 €.

Au 31 Décembre 2023, l'actif net circulant s'établit à 3.462.564 €, comprenant, en dehors des charges constatées d'avance de 225.986 €, 2.782.352 € de marchandises, 28.358 € de

créances clients, 176.722 € d'autres créances, de 284 € d'avances et acomptes et 248.862 € de disponibilités.

Les dettes s'élèvent à 4.884.979 €, et le total du bilan à 6.154.154 €.

Suivant les dispositions de l'article D 441-6 du code de commerce voici la décomposition à la clôture de l'exercice social du solde des dettes à l'égard des fournisseurs d'un montant global de **1.026.890 €** et des créances des clients de **28.358 €** par date d'échéance au 31 décembre 2023.

Article D.441-II : Factures *reçues* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
(A) Tranches de retard de paiement				
	0 Jour	De 1 à 30 jours	>30 jours	TOTAL TTC
Nombre cumulé de factures concernées				
Montant cumulé des factures concernées	**939.539,19**	**1.309,37**	**86.041,29**	**1.026.889,85**
Pourcentage du montant total des factures reçues dans l'année				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées				
Nombre des factures exclues				
Montant total des factures exclues				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou L 443-1 du Code de Commerce)				
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement				

Article D.441-II : Factures *émises* non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu				
(A) Tranches de retard de paiement				
	0 Jour	De 1 à 30 jours	>30 jours	TOTAL TTC
Nombre cumulé de factures concernées				
Montant cumulé des factures concernées	**28.358,32**	**0,00**	**0,00**	**28.358,32**
Pourcentage du montant total des factures émises dans l'année				
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes et créances litigieuses ou non comptabilisées				
Nombre des factures exclues				
Montant total des factures exclues				
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal – article L 441-6 ou L 443-1 du Code de Commerce)				
Délais de paiement de utilisés pour le calcul des retards de paiement				

IV - AFFECTATION DES RESULTATS

Je vous propose :

- D'affecter le bénéfice net comptable soit **314.606 €** au compte « report à nouveau »

 Comme le compte « Report à nouveau » était créditeur d'une somme de **908.217 €,**

 Après affectation, le compte « Report à nouveau » sera bénéficiaire d'une somme de **1.222.823 €.**

Conformément aux dispositions des articles 223 quater du Code général des impôts, nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

V - PERSPECTIVES POUR L'ANNEE 2024

L'activité reprend très lentement compte tenu de la reprise de l'inflation, et du retour des touristes encore limité.

Nous allons continuer augmenter notre chiffre d'affaires en poursuivant nos efforts commerciaux et notre développement.

Nous serons également vigilants pour que nos charges se stabilisent malgré la hausse des prix afin de pouvoir clore, cet exercice 2024 avec un bénéfice en hausse.

VI - DISPOSITIONS DIVERSES

Je vous précise :

- qu'il n'existe aucune participation des salariés au capital social.
- qu'il n'existe pas de plan d'épargne entreprise, ni de fonds de commun de placement d'entreprise.
- qu'il n'existe pas de dépenses somptuaires.
- qu'il n'existe pas de frais de recherche et de développement.
- que notre société n'a pris, aucune participation dans une société ayant son siège social sur le territoire français dans les conditions visées à l'article L 233-6 du Code de Commerce.
- que les honoraires de notre Commissaire aux Comptes se sont élevés en 2022 à 4.800 €.

Je vous informe que la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL, Commissaire aux Comptes titulaire, a fait un apport d'actif partiel concernant son activité de commissariat aux comptes à sa filiale à 100 %, EXELMANS AUDIT (anciennement FIDREC) qui sera désormais, en conséquence notre Commissaire aux Comptes titulaire jusqu'à la fin de son mandat.

Les résolutions que nous soumettons à votre approbation reflètent nos propositions.

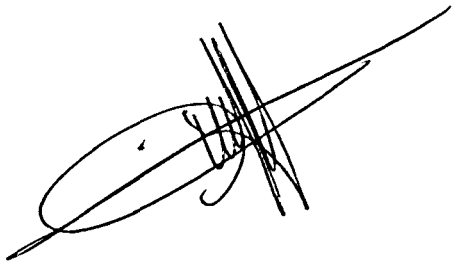
J'espère qu'elles auront votre agrément et que vous voudrez bien en conséquence donner quitus au Président de sa gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Je vous prie de croire, Chère Associée, en l'assurance de mes sentiments dévoués.

Paris, le 10 juin 2024

Pour AB HOLDING COMPAGNY, *Président*

Arnaud BRUILLON



AB RETAILING

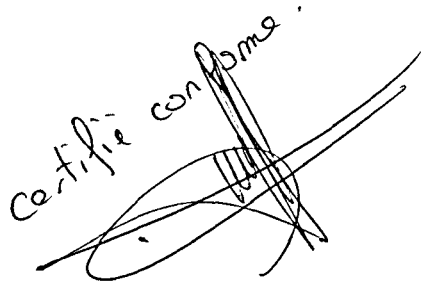
Société par Actions Simplifiée

22, avenue de l'Opéra
75001 Paris

824 305 528 RCS Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023



Exelmans
Audit

AB RETAILING

Société par Actions Simplifiée

22, avenue de l'Opéra
75001 Paris

824 305 528 RCS Paris

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

A l'associé unique de la société AB RETAILING,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société AB RETAILING relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023 tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Les stocks sont valorisés selon les modalités décrites dans la note « Stocks » de l'annexe aux états financiers. Nous avons procédé à l'appréciation des approches retenues par la société AB RETAILING, sur la base des éléments disponibles à ce jour, et mis en œuvre des tests pour vérifier par sondage l'application de cette approche.

La note « Fonds commercial » de l'annexe aux états financiers présente les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation et à la valorisation des fonds de commerce. Dans le cadre de notre appréciation des règles et principes comptables suivis par votre société, nous avons vérifié le bien-fondé des méthodes comptables retenues et nous nous sommes assurés que la note précitée fournit une information appropriée.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du code de commerce sont mentionnées de façon incomplète dans le rapport de gestion. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 29 mai 2024

Le commissaire aux comptes

Exelmans Audit

Signé électroniquement le 29/05/2024 par
Stephane Dahan

Signed with universign

Stéphane DAHAN

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 690 000		1 690 000	1 690 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 723 894	935 521	788 373	709 340	79 033	11. 14
	Immobilisations en cours				42 536	42 536-	100. 00-
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1		1	1		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	213 216		213 216	189 995	23 221	12. 22
	Total II	3 627 111	935 521	2 691 590	2 631 871	59 718	2. 27
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 782 352		2 782 352	2 599 709	182 643	7. 03
	Avances et acomptes versés sur commandes	284		284	396	112-	28. 35-
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	28 358		28 358	16 517	11 841	71. 69
	Autres créances	176 722		176 722	177 348	626-	0. 35-
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	248 862		248 862	330 104	81 242-	24. 61-
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	225 986		225 986	191 802	34 183	17. 82
	Total III	3 462 564		3 462 564	3 315 878	146 686	4. 42
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 089 675	935 521	6 154 154	5 947 749	206 405	3. 47

(1) Dont droit au bail 460 000
(2) Dont à moins d'un an 0-
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000)	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	32 850	32 850		
	Report à nouveau	908 217	697 494	210 722	30.21
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	314 606	210 722	103 883	49.30
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 261 172	946 567	314 606	33.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	8 000	14 142	6 142-	43.43-
	Provisions pour charges	2	14	12-	84.40-
	Total III	8 002	14 156	6 154-	43.47-
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	863 221	1 273 994	410 773-	32.24-
	Concours bancaires courants	10 028	6 080	3 948	64.93
	Emprunts et dettes financières diverses	2 628 857	2 354 563	274 293	11.65
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	172		172	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 026 890	1 049 849	22 959-	2.19-
	Dettes fiscales et sociales	321 695	252 818	68 877	27.24
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 653	49 721	24 068-	48.41-
	Autres dettes	8 463		8 463	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 884 979	4 987 027	102 047-	2.05-
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 154 154	5 947 749	206 405	3.47
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 364 432	4 124 285		

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	8 367 967		8 367 967	7 936 264	431 702	5.44
Production vendue de biens						
Production vendue de services	70 779		70 779	39 672-	110 451	278.41
Chiffre d'affaires NET	8 438 745		8 438 745	7 896 592	542 153	6.87
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			30 167	2 667	27 500	NS
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 429	21 519	8 910	41.41
Autres produits			13 955	200	13 755	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			8 513 296	7 920 978	592 318	7.48
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 286 339	3 095 775	190 563	6.16
Variation de stock (marchandises)			182 643-	126 646-	55 997-	44.22-
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 617 746	2 373 314	244 432	10.30
Impôts, taxes et versements assimilés			79 571	96 218	16 647-	17.30-
Salaires et traitements			1 377 180	1 198 744	178 436	14.89
Charges sociales			361 838	322 355	39 483	12.25
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			202 226	192 279	9 946	5.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions				4 142	4 142-	100.00-
Autres charges			230 010	219 406	10 604	4.83
Total des Charges d'exploitation (II)			7 972 266	7 375 587	596 679	8.09
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			541 030	545 391	4 361-	0.80-
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs
(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs 8 000 2 474

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	110 932	71 635	39 296	54.86
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	110 932	71 635	39 296	54.86
2. Résultat financier (V-VI)	110 932-	71 635-	39 296-	54.86-
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	430 099	473 756	43 657-	9.22-
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 628	12 858	2 230-	17.35-
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		182 238	182 238-	100.00-
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	10 628	195 096	184 468-	94.55-
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 628-	195 096-	184 468	94.55
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	104 865	67 937	36 928	54.36
Total des produits (I+III+V+VII)	8 513 296	7 920 978	592 318	7.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 198 690	7 710 255	488 435	6.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	314 606	210 722	103 883	49.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont intérêts concernant les entreprises liées

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits marquants :

Ouverture des nouvelles boutiques au cours de l'exercice 2023 :
- Nouvelle succursale dans le centre commercial Mc Arthur Paris Giverny
- Nouvelle succursale dans le centre commercial The VILLAGE à Lyon
- Ouverture de deux stands au sein de Galeries LAFAYETTE à Nice MASSENA et Paris BEAUGRENELLE.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a eu aucun élément significatif postérieur à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Principes, règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 dans sa version consolidée .

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les

immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et VMP : La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence selon l'art 832-7 du règlement de l'ANC 2015-06.

Stocks : Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable selon l'art 832-9 du règlement de l'ANC 2015-06.

Provision pour risques et charges : Les provisions pour risques et charges comprennent une provision pour autres charges couvrant un risque juridique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lequel la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 690 000		
Installations générales agencements aménagements divers	1 333 166		219 226
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	109 469		62 033
Immobilisations corporelles en cours	42 536		118 434
TOTAL	1 485 171		399 693
Autres participations	1		
Prêts, autres immobilisations financières	189 995		23 221
TOTAL	189 996		23 221
TOTAL GENERAL	3 365 167		422 914

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 690 000	1 690 000
Installations générales agencements aménagements divers		0	1 552 392	1 552 392
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			171 502	171 502
Immobilisations corporelles en cours	160 969	0		
TOTAL	160 969	1	1 723 894	1 723 894
Autres participations			1	1
Prêts, autres immobilisations financières		0-	213 216	213 216
TOTAL		0-	213 217	213 217
TOTAL GENERAL	160 969	1	3 627 111	3 627 111

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	685 158	179 480		864 639
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 137	22 745	0-	70 883
TOTAL	733 296	202 225	0-	935 521
TOTAL GENERAL	733 296	202 225	0-	935 521

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	179 480				
Matériel de bureau informatique mobilier	22 745				
TOTAL	202 225				
TOTAL GENERAL	202 225				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	14 142		6 142		8 000
Pensions et obligations similaires	14		12		2
TOTAL	14 156		6 154		8 002
TOTAL GENERAL	14 156		6 154		8 002
Dont dotations et reprises d'exploitation			6 154		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	213 216	0	213 216
Autres créances clients	28 358	28 358	
Personnel et comptes rattachés	1 350	1 350	
Taxe sur la valeur ajoutée	107 116	107 116	
Débiteurs divers	68 257	68 257	
Charges constatées d'avance	225 986	225 986	
TOTAL	644 282	431 066	213 216

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 507	10 507		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	862 742	342 195	520 547	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 026 890	1 026 890		
Personnel et comptes rattachés	108 740	108 740		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 986	95 986		
Impôts sur les bénéfices	36 928	36 928		
Taxe sur la valeur ajoutée	75 544	75 544		
Autres impôts taxes et assimilés	4 498	4 498		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 653	25 653		
Groupe et associés	2 628 857	2 628 857		
Autres dettes	8 463	8 463		
TOTAL	4 884 808	4 364 261	520 547	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	410 520			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000		500		500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL LYON HERRI	300 000			300 000	
FONDS COMMERCIAL ANNECY	150 000			150 000	
FONDS COMMERCIAL MARSEILLE	160 000			160 000	
FONDS COMMERCIAL AIX	240 000			240 000	
FONDS COMMERCIAL AVIGNON	50 000			50 000	
FONDS COMMERCIAL NIMES	65 000			65 000	
FONDS COMMERCIAL NANTES	200 000			200 000	
FONDS COMMERCIAL REIMS	65 000			65 000	
Total	1 230 000			1 230 000	

Les fonds de commerce ont été comptabilisés à leur prix d'acquisition. Conformément au règlement 2015-06 de l'ANC du 23 novembre 2015, la durée d'utilisation de ces fonds de commerce n'étant pas limitée dans le temps, la société procède à un test de valeur annuellement à la clôture de l'exercice. Cette valeur est approchée individuellement et globalement d'une estimation de la valeur actuelle. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constatée.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	22 833
Total	22 833

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 075
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 877
Dettes fiscales et sociales	140 617
Total	171 570

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	225 986
Total	225 986

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	946 567
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	946 567
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	946 567
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	314 605
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 261 172
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	314 605
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	314 605

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	8 438 745
Total	8 438 745

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	8 438 745
Total	8 438 745

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	45
Total	45

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	430 099	
Résultat exceptionnel (hors participation)	10 628-	
Résultat comptable (hors participation)	314 606	104 865

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 800 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 800 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 051 250
NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE -HSBC	815 000	
NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE LCL	2 236 250	
Total (1)		3 051 250

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pou départ à la retraite a été constatée pour un montant de 2.19 €

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
AB HOLDING COMPAGNY	SAS	39 964 905	22, Avenue de l'Opéra 75001 PARIS

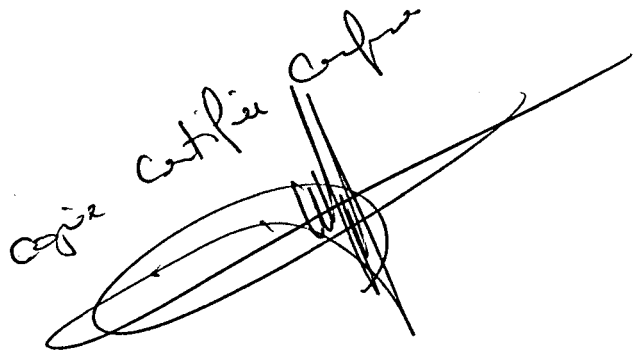
AB RETAILING

SAS au capital de 5.000 €

Inscrite au RCS PARIS B 824 305 528

Siege : 22, avenue de l'Opéra - 75001 PARIS

COMPTES 2023



RAPPORT DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

En notre qualité d'expert-comptable, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise

SASU AB RETAILING
22 AVENUE DE L'OPERA
75001 PARIS

relatifs à l'exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 22 pages, se caractérisent par les données suivantes :

- Total du bilan,	6 154 154 Euros
- Chiffre d'affaires HT,	8 438 745 Euros
- Résultat net comptable,	314 606 Euros

Fait à DEUIL LA BARRE
Le 08/04/2024

Jérémie LAHMI
EXPERT COMPTABLE

SASU AB RETAILING

22 AVENUE DE L'OPERA

75001 PARIS

COMPTES ANNUELS

BOUROK AUDIT & CONSEIL
2 AV DE LA DIVISION LECLERC

95170 DEUIL LA BARRE
0134058505

BILAN ACTIF

	ACTIF	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1	
		Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net	Euros	%
	Capital souscrit non appelé (I)						
ACTIF IMMOBILISÉ	**Immobilisations incorporelles**						
	Frais d'établissement						
	Frais de développement						
	Concessions, brevets et droits similaires						
	Fonds commercial (1)	1 690 000		1 690 000	1 690 000		
	Autres immobilisations incorporelles						
	Avances et acomptes						
	Immobilisations corporelles						
	Terrains						
	Constructions						
	Installations techniques, matériel et outillage						
	Autres immobilisations corporelles	1 723 894	935 521	788 373	709 340	79 033	11.14
	Immobilisations en cours				42 536	42 536-	100.00
	Avances et acomptes						
	Immobilisations financières (2)						
	Participations mises en équivalence						
	Autres participations	1		1	1		
	Créances rattachées à des participations						
	Autres titres immobilisés						
	Prêts						
	Autres immobilisations financières	213 216		213 216	189 995	23 221	12.22
	Total II	3 627 111	935 521	2 691 590	2 631 871	59 718	2.27
ACTIF CIRCULANT	**Stocks et en cours**						
	Matières premières, approvisionnements						
	En-cours de production de biens						
	En-cours de production de services						
	Produits intermédiaires et finis						
	Marchandises	2 782 352		2 782 352	2 599 709	182 643	7.03
	Avances et acomptes versés sur commandes	284		284	396	112-	28.35
	Créances (3)						
	Clients et comptes rattachés	28 358		28 358	16 517	11 841	71.69
	Autres créances	176 722		176 722	177 348	626-	0.35
	Capital souscrit - appelé, non versé						
	Valeurs mobilières de placement						
	Disponibilités	248 862		248 862	330 104	81 242-	24.61
Comptes de Régularisation	Charges constatées d'avance (3)	225 986		225 986	191 802	34 183	17.82
	Total III	3 462 564		3 462 564	3 315 878	146 686	4.42
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)						
	Primes de remboursement des obligations (V)						
	Ecarts de conversion actif (VI)						
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V+VI)	7 089 675	935 521	6 154 154	5 947 749	206 405	3.47

(1) Dont droit au bail 460 000
(2) Dont à moins d'un an 0-
(3) Dont à plus d'un an

BILAN PASSIF

	PASSIF	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAUX PROPRES	Capital (Dont versé : 5 000	5 000	5 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport				
	Ecarts de réévaluation				
	Réserves				
	Réserve légale	500	500		
	Réserves statutaires ou contractuelles				
	Réserves réglementées				
	Autres réserves	32 850	32 850		
	Report à nouveau	908 217	697 494	210 722	30.21
	Résultat de l'exercice (Bénéfice ou perte)	314 606	210 722	103 883	49.30
	Subventions d'investissement				
	Provisions réglementées				
	Total I	1 261 172	946 567	314 606	33.24
AUTRES FONDS PROPRES	Produit des émissions de titres participatifs				
	Avances conditionnées				
	Total II				
PROVISIONS	Provisions pour risques	8 000	14 142	6 142-	43.43
	Provisions pour charges	2	14	12-	84.40
	Total III	8 002	14 156	6 154-	43.47
DETTES (1)	**Dettes financières**				
	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts auprès d'établissements de crédit	863 221	1 273 994	410 773-	32.24
	Concours bancaires courants	10 028	6 080	3 948	64.93
	Emprunts et dettes financières diverses	2 628 857	2 354 563	274 293	11.65
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	172		172	
	Dettes d'exploitation				
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 026 890	1 049 849	22 959-	2.19
	Dettes fiscales et sociales	321 695	252 818	68 877	27.24
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 653	49 721	24 068-	48.41
	Autres dettes	8 463		8 463	
Comptes de Régularisation	Produits constatés d'avance (1)				
	Total IV	4 884 979	4 987 027	102 047-	2.05
	Ecarts de conversion passif (V)				
	TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III+IV+V)	6 154 154	5 947 749	206 405	3.47
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	4 364 432	4 124 285		

75001 PARIS

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12			Exercice N-1	Ecart N / N-1	
	France	Exportation	Total	31/12/2022 12	Euros	%
Produits d'exploitation (1)						
Ventes de marchandises	8 367 967		8 367 967	7 936 264	431 702	5.44
Production vendue de biens						
Production vendue de services	70 779		70 779	39 672-	110 451	278.41
Chiffre d'affaires NET	8 438 745		8 438 745	7 896 592	542 153	6.87
Production stockée						
Production immobilisée						
Subventions d'exploitation			30 167	2 667	27 500	NS
Reprises sur dépréciations, provisions (et amortissements), transferts de charges			30 429	21 519	8 910	41.41
Autres produits			13 955	200	13 755	NS
Total des Produits d'exploitation (I)			8 513 296	7 920 978	592 318	7.48
Charges d'exploitation (2)						
Achats de marchandises			3 286 339	3 095 775	190 563	6.16
Variation de stock (marchandises)			182 643-	126 646-	55 997-	44.22
Achats de matières premières et autres approvisionnements						
Variation de stock (matières premières et autres approvisionnements)						
Autres achats et charges externes *			2 617 746	2 373 314	244 432	10.30
Impôts, taxes et versements assimilés			79 571	96 218	16 647-	17.30
Salaires et traitements			1 377 180	1 198 744	178 436	14.89
Charges sociales			361 838	322 355	39 483	12.25
Dotations aux amortissements et dépréciations						
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			202 226	192 279	9 946	5.17
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations						
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations						
Dotations aux provisions				4 142	4 142-	100.00
Autres charges			230 010	219 406	10 604	4.83
Total des Charges d'exploitation (II)			7 972 266	7 375 587	596 679	8.09
1 - Résultat d'exploitation (I-II)			541 030	545 391	4 361-	0.80
Quotes-parts de Résultat sur opération faites en commun						
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)						
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)						

(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs

(2) Dont charges afferentes à des exercices antérieurs 8 000 2 474

COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Produits financiers				
Produits financiers de participations (3)				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total V				
Charges financieres				
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilées (4)	110 932	71 635	39 296	54.86
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total VI	110 932	71 635	39 296	54.86
2. Résultat financier (V-VI)	110 932-	71 635-	39 296-	54.86
3. Résultat courant avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	430 099	473 756	43 657-	9.22
Produits exceptionnels				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur dépréciations et provisions, transferts de charges				
Total VII				
Charges exceptionnelles				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	10 628	12 858	2 230-	17.35
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		182 238	182 238-	100.00
Dotations aux amortissements, dépréciations et provisions				
Total VIII	10 628	195 096	184 468-	94.55
4. Résultat exceptionnel (VII-VIII)	10 628-	195 096-	184 468	94.55
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				
Impôts sur les bénéfices (X)	104 865	67 937	36 928	54.36
Total des produits (I+III+V+VII)	8 513 296	7 920 978	592 318	7.48
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	8 198 690	7 710 255	488 435	6.33
5. Bénéfice ou perte (total des produits - total des charges)	314 606	210 722	103 883	49.30

* Y compris : Redevance de crédit bail mobilier
: Redevance de crédit bail immobilier
(3) Dont produits concernant les entreprises liées
(4) Dont Intérêts concernant les entreprises liées

SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION

	Exercice N 31/12/2023 12	% CA	Exercice N-1 31/12/2022 12	% CA	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Ventes marchandises + Production	8 438 745	100.00	7 896 592	100.00	542 153	6.87
+ Ventes de marchandises	8 367 967	100.00	7 936 264	100.00	431 702	5.44
- Coût d'achat des marchandises vendues	3 103 696	37.09	2 969 129	37.41	134 567	4.53
Marge commerciale	5 264 271	62.91	4 967 135	62.59	297 136	5.98
+ Production vendue	70 779	100.00	39 672-	100.00	110 451	278.41
+ Production stockée ou déstockage						
+ Production immobilisée						
Production de l'exercice	70 779	100.00	39 672-	100.00	110 451	278.41
- Matières premières, approvisionnements consommés						
- Sous traitance directe	81 307	114.87	77 109	194.36-	4 198	5.44
Marge brute de production	10 528-	14.87-	116 781-	294.36	106 253	90.98
Marge brute globale	5 253 743	62.26	4 850 354	61.42	403 389	8.32
- Autres achats + charges externes	2 536 439	30.06	2 296 205	29.08	240 234	10.46
Valeur ajoutée	2 717 303	32.20	2 554 149	32.34	163 154	6.39
+ Subventions d'exploitation	30 167	0.36	2 667	0.03	27 500	NS
- Impôts, taxes et versements assimilés	79 571	0.94	96 218	1.22	16 647-	17.30
- Salaires du personnel	1 377 180	16.32	1 198 744	15.18	178 436	14.89
- Charges sociales du personnel	361 838	4.29	322 355	4.08	39 483	12.25
Excédent brut d'exploitation	928 882	11.01	939 499	11.90	10 617-	1.13
+ Autres produits de gestion courante	13 955	0.17	200		13 755	NS
- Autres charges de gestion courante	230 010	2.73	219 406	2.78	10 604	4.83
+ Reprises amortissements provisions, transferts de charges	30 429	0.36	21 519	0.27	8 910	41.41
- Dotations aux amortissements	202 226	2.40	192 279	2.43	9 946	5.17
- Dotations aux provisions			4 142	0.05	4 142-	100.00
Résultat d'exploitation	541 030	6.41	545 391	6.91	4 361-	0.80
+ Quotes parts de résultat sur opérations en commun						
+ Produits financiers						
- Charges financières	110 932	1.31	71 635	0.91	39 296	54.86
Résultat courant	430 099	5.10	473 756	6.00	43 657-	9.22
+ Produits exceptionnels						
- Charges exceptionnelles	10 628	0.13	195 096	2.47	184 468-	94.55
Résultat exceptionnel	10 628-	0.13-	195 096-	2.47-	184 468	94.55
- Impôt sur les bénéfices	104 865	1.24	67 937	0.86	36 928	54.36
- Participation des salariés						
Résultat NET	314 606	3.73	210 722	2.67	103 883	49.30

SASU AB RETAILING

22 AVENUE DE L'OPERA

75001 PARIS

DOSSIER DE GESTION

BOUROK AUDIT & CONSEIL
2 AV DE LA DIVISION LECLERC

95170 DEUIL LA BARRE
0134058505

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

Faits marquants :

Ouverture des nouvelles boutiques au cours de l'exercice 2023 :
- Nouvelle succursale dans le centre commercial Mc Arthur Paris Giverny
- Nouvelle succursale dans le centre commercial The VILLAGE à Lyon
- Ouverture de deux stands au sein de Galeries LAFAYETTE à Nice MASSENA et Paris BEAUGRENELLE.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Il n'y a eu aucun élément significatif postérieur à la clôture.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Principes, règles et méthodes comptables :

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC 2014-03 du 5 juin 2014 dans sa version consolidée .

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :
- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

Immobilisations corporelles et incorporelles : Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.
Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :
- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les

immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,

- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production d'immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production de ces immobilisations.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue

Immobilisations financières et VMP : La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence selon l'art 832-7 du règlement de l'ANC 2015-06.

Stocks : Les stocks sont évalués selon la méthode du coût unitaire moyen pondéré. La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Les stocks ont, le cas échéant, été dépréciés pour tenir compte de leur valeur de réalisation nette à la date d'arrêté des comptes.

Créances et dettes : Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable selon l'art 832-9 du règlement de l'ANC 2015-06.

Provision pour risques et charges : Les provisions pour risques et charges comprennent une provision pour autres charges couvrant un risque juridique. D'une manière générale, chacun des litiges connus, dans lequel la société est impliquée, a fait l'objet d'un examen à la date d'arrêté des comptes par la Direction, et après avis des conseils externes, le cas échéant, les provisions jugées nécessaires ont été constituées pour couvrir les risques estimés.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	1 690 000		
Installations générales agencements aménagements divers	1 333 166		219 226
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	109 469		62 033
Immobilisations corporelles en cours	42 536		118 434
TOTAL	1 485 171		399 693
Autres participations	1		
Prêts, autres immobilisations financières	189 995		23 221
TOTAL	189 996		23 221
TOTAL GENERAL	3 365 167		422 914

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			1 690 000	1 690 000
Installations générales agencements aménagements divers		0	1 552 392	1 552 392
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			171 502	171 502
Immobilisations corporelles en cours	160 969	0		
TOTAL	160 969	1	1 723 894	1 723 894
Autres participations			1	1
Prêts, autres immobilisations financières		0-	213 216	213 216
TOTAL		0-	213 217	213 217
TOTAL GENERAL	160 969	1	3 627 111	3 627 111

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Installations générales agencements aménagements divers	685 158	179 480		864 639
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	48 137	22 745	0-	70 883
TOTAL	733 296	202 225	0-	935 521
TOTAL GENERAL	733 296	202 225	0-	935 521

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Instal.générales agenc.aménag.divers	179 480				
Matériel de bureau informatique mobilier	22 745				
TOTAL	202 225				
TOTAL GENERAL	202 225				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Etat des provisions

Provisions pour risques et charges	Montant début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Montants utilisés	Diminutions Montants non utilisés	Montant fin d'exercice
Litiges	14 142		6 142		8 000
Pensions et obligations similaires	14		12		2
TOTAL	14 156		6 154		8 002
TOTAL GENERAL	14 156		6 154		8 002
Dont dotations et reprises d'exploitation			6 154		

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Autres immobilisations financières	213 216	0	213 216
Autres créances clients	28 358	28 358	
Personnel et comptes rattachés	1 350	1 350	
Taxe sur la valeur ajoutée	107 116	107 116	
Débiteurs divers	68 257	68 257	
Charges constatées d'avance	225 986	225 986	
TOTAL	644 282	431 066	213 216

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	10 507	10 507		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine	862 742	342 195	520 547	
Fournisseurs et comptes rattachés	1 026 890	1 026 890		
Personnel et comptes rattachés	108 740	108 740		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	95 986	95 986		
Impôts sur les bénéfices	36 928	36 928		
Taxe sur la valeur ajoutée	75 544	75 544		
Autres impôts taxes et assimilés	4 498	4 498		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	25 653	25 653		
Groupe et associés	2 628 857	2 628 857		
Autres dettes	8 463	8 463		
TOTAL	4 884 808	4 364 261	520 547	
Emprunts remboursés en cours d'exercice	410 520			

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	10. 0000		500		500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Nature	Montant des éléments				Montant de la dépréciation
	Achetés	Réévalués	Reçus en apport	Global	
FONDS COMMERCIAL LYON HERRI	300 000			300 000	
FONDS COMMERCIAL ANNECY	150 000			150 000	
FONDS COMMERCIAL MARSEILLE	160 000			160 000	
FONDS COMMERCIAL AIX	240 000			240 000	
FONDS COMMERCIAL AVIGNON	50 000			50 000	
FONDS COMMERCIAL NIMES	65 000			65 000	
FONDS COMMERCIAL NANTES	200 000			200 000	
FONDS COMMERCIAL REIMS	65 000			65 000	
Total	1 230 000			1 230 000	

Les fonds de commerce ont été comptabilisés à leur prix d'acquisition. Conformément au règlement 2015-06 de l'ANC du 23 novembre 2015, la durée d'utilisation de ces fonds de commerce n'étant pas limitée dans le temps, la société procède à un test de valeur annuellement à la clôture de l'exercice. Cette valeur est approchée individuellement et globalement d'une estimation de la valeur actuelle. Lorsque cette dernière est inférieure à la valeur d'acquisition, une dépréciation est constatée.

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Autres créances	22 833
Total	22 833

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	2 075
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	28 877
Dettes fiscales et sociales	140 617
Total	171 570

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	225 986
Total	225 986

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

Variation des capitaux propres

Capitaux propres à la clôture de l'exercice N-1 avant affectations	946 567
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice N	946 567
Apports recus avec effets rétroactif à l'ouverture de l'exercice N	
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice après apports rétroactifs	946 567
Variation en cours d'exercice	
Autres variations	314 605
Capitaux propres au bilan de clôture de l'exercice N avant AGO	1 261 172
VARIATIONS DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE	314 605
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES AU COURS DE L'EXERCICE HORS OPERATIONS DE STRUCTURE	314 605

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU COMPTE DE RESULTAT -

Ventilation du chiffre d'affaires net

(PCG Art. 831-2/14)

Répartition par secteur d'activité	Montant
VENTES DE MARCHANDISES	8 438 745
Total	8 438 745

Répartition par secteur géographique	Montant
FRANCE	8 438 745
Total	8 438 745

Effectif moyen

(PCG Art. 831-3)

	Personnel salarié
Employés	45
Total	45

Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

	Résultat avant impôt	Impôt
Résultat courant	430 099	
Résultat exceptionnel (hors participation)	10 628-	
Résultat comptable (hors participation)	314 606	104 865

Honoraires des commissaires aux comptes

Le montant total des honoraires des commissaires aux comptes figurant au compte de résultat de l'exercice est de 4 800 euros, décomposés de la manière suivante :
- honoraires facturés au titre du contrôle légal des comptes : 4 800 €
- honoraires facturés au titre des conseils et prestations de services entrant dans les diligences directement liées à la mission de contrôle légal des comptes, telles qu'elles sont définies par les normes d'exercice professionnel mentionnées au II de l'article L. 822-11 :

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

- ENGAGEMENTS FINANCIERS ET AUTRES INFORMATIONS -

Engagements financiers

Engagements donnés

Autres engagements donnés :		3 051 250
NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE -HSBC	815 000	
NANTISSEMENT FONDS DE COMMERCE LCL	2 236 250	
Total (1)		3 051 250

Engagements reçus

Engagement en matière de pensions et retraites

(PCG Art. 832-13)

La société n'a signé aucun accord particulier en matière d'engagements de retraite. Ces derniers se limitent donc à l'indemnité conventionnelle de départ à la retraite. Une provision pou départ à la retraite a été constatée pour un montant de 2.19 €

Identité des sociétés mères consolidant les comptes

(PCG Art. 831-3)

Dénomination sociale	Forme	Capital	Siège social
AB HOLDING COMPAGNY	SAS	39 964 905	22, Avenue de l'Opéra 75001 PARIS

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
FONDS COMMERCIAL		1 690 000.00	1 690 000.00		
20610014	DROIT DE BAIL / CAP 3000	50 000.00	50 000.00		
20610032	DROIT DE BAIL / CARRE SENART	110 000.00	110 000.00		
20610033	DROITS AU BAIL VAL D EUROPE	300 000.00	300 000.00		
20710005	FONDS COMMERCIAL / LYON HERRIO	300 000.00	300 000.00		
20710006	FONDS COMMERCIAL / ANNECY	150 000.00	150 000.00		
20710007	FONDS COMMERCIAL / MARSEILLE	160 000.00	160 000.00		
20710008	FONDS COMMERCIAL / AIX	240 000.00	240 000.00		
20710009	FONDS COMMERCIAL / AVIGNON	50 000.00	50 000.00		
20710010	FONDS COMMERCIAL / NÎMES	65 000.00	65 000.00		
20710011	FONDS COMMERCIAL / REIMS	65 000.00	65 000.00		
20710012	FONDS COMMERCIAL / NANTES	200 000.00	200 000.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES		788 372.71	709 339.76	79 032.95	11.14
21811003	INSTALL. AGENCEMT / BOULOGNE	49 326.62	49 326.62		
21811005	INSTALL. AGENCEMT / TOULOUSE	14 572.79	14 572.79		
21811012	INSTALL. AMENAGMT / STG EN LAY	9 397.89	9 397.89		
21811014	INST AGENCT/ LILLE	4 491.00	4 491.00		
21811015	INSTALL. AGENCEMT / BORDEAUX	3 001.36	2 250.46	750.90	33.37
21811019	INSTALL AGENCT/STRASBOURG	3 830.70	2 712.65	1 118.05	41.22
21811021	INSTALL AGENCEMT / PARLY 2	1 557.20	1 557.20		
21811025	INSTALL AGENCEMT / CANNES	9 486.91	4 297.41	5 189.50	120.76
21811031	INSTALL AGENCEMT / NICE CAP 30	132 567.22	129 817.62	2 749.60	2.12
21811032	INSTALL AGENCEMT / CARRE SENAR	158 858.56	156 933.56	1 925.00	1.23
21811033	INSTALL AGENCEMT / VAL D EUROP	122 755.15	120 922.15	1 833.00	1.52
21811035	INSTALL AGENCEMT / TROYES MC A	91 664.43	91 664.43		
21811037	INSTALL AGENCEMT / MARSEILLE	80 287.16	72 076.46	8 210.70	11.39
21811038	INSTALL. AMENAGMT / ANNECY	45 000.00	45 000.00		
21811039	INSTALL. AGENCEMT / LYON HERRI	109 325.50	109 325.50		
21811040	INSTALL. AGENCEMT / MIRAMAS	77 447.85	76 931.27	516.58	0.67
21811041	INSTALL. AGENCEMT / AVIGNON	31 187.04	31 187.04		
21811042	INSTALL. AGENCEMT / NIMES	49 007.18	49 007.18		
21811043	INSTALL. AGENCEMT / REIMS	111 826.08	111 826.08		
21811045	INSTALL. AGENCEMT / NANTES	102 874.23	102 000.83	873.40	0.86
21816001	INSTALL AIX	50 000.95	48 751.95	1 249.00	2.56
21816004	INSTALL AGENCEMT / ROMANS SUR	67 069.82	67 069.82		
21816006	INSTALL AGENCT /THE VILLAGE	110 822.96	32 046.45	78 776.51	245.82
21816007	INSTALL AGENCT GIVERNY	116 033.30		116 033.30	
21831007	MAT BUREAU & INFOS / STG EN LA	769.00	769.00		
21831014	MAT BUREAU & INFO/ LILLE	604.00	604.00		
21831020	MAR BUREAU & INFOS / STRASBOUR	633.00	633.00		
21831032	MAT BUREAU & INFOS / CARRÉ SÉN	857.00	857.00		
21831033	MAT BUREAU & INFOS VAL D EUROP	2 298.00	2 298.00		
21831035	MAT BUREAU & INFOS / MC ARTHUR	748.00	748.00		
21831036	MAT BUREAU & INFO MIRAMAS	771.33	771.33		
21831037	MAT BUREAU & INFOS / ANNECY	858.27	858.27		
21836004	MAT BUREAU & INFO BONNEUIL	13 119.25		13 119.25	
21836005	MAT BUREAU & INFO / CAP 3000 N	848.00	848.00		
21836007	MAT BUREAU & INFO LYON HERRIOT	827.55	827.55		
21836008	MAT BUREAU & INFO / AVIGNON	866.50	866.50		
21836009	MAT BUREAU & INFO / NÎMES	604.00	604.00		
21836010	MAT BUREAU & INFO / ROMANS	876.00	876.00		
21836012	MAT BUREAU & INFO/CANNES	639.00	639.00		
21836013	MAT BUREAU &INFO/AIX	579.00	579.00		
21836014	MAT BUREAU & INFO/MARSEILLE	579.00	579.00		

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	%
21836015	MAT BUREAU & INFO THE VILLAGE	650. 37		650. 37	
21836016	MAT BUREAU & INFO GIVERNY	658. 00		658. 00	
21841004	MOBILIER / BOULOGNE	28 971. 14	28 971. 14		
21841006	MOBILIER/TOULOUSE	2 997. 33	2 997. 33		
21841031	MOBILIER/ NICE CAP 3000	7 891. 80	7 891. 80		
21841032	MOBILIER / CRRE SENART	3 738. 11	3 738. 11		
21841033	MOBILIER / MIRAMAS	14 314. 45	14 314. 45		
21841034	MOBILIER/CANNES	2 997. 33	2 997. 33		
21841035	MOBILIER/ANNECY	2 997. 33	2 997. 33		
21841036	MOBILIER/AIX EN PROVENCE	2 997. 35	2 997. 35		
21841038	MOBILIER THE VILLAGE	20 004. 20		20 004. 20	
21841039	MOBILIER GIVERNY	27 601. 27		27 601. 27	
21846005	MOBILIER / ROMANS SUR ISERE	23 705. 19	23 705. 19		
21846006	MOBILIER / NANTES	1 505. 00	1 505. 00		
21846008	MOBILIER/LYON HERRIOT	2 997. 33	2 997. 33		
21846009	MOBILIER/MARSEILLE	999. 00	999. 00		
28181031	AMORT/ INSTALL NICE	84 489. 10-	71 303. 06-	13 186. 04-	18. 49
28181102	AMORT/ INSTALL CANNES	3 230. 31-	2 585. 34-	644. 97-	24. 95
28181103	AMORT/ INSTALL CARRE SENART	96 490. 67-	80 222. 66-	16 268. 01-	20. 28
28181104	AMORTISS. AGENC. INST / NANTES	43 739. 40-	30 988. 73-	12 750. 67-	41. 15
28181112	AMORT/AAI STG EN LAYE	7 909. 47-	6 931. 14-	978. 33-	14. 11
28181121	AMORT/ AAI PARLY 2	934. 32-	778. 60-	155. 72-	20. 00
28181133	AMORTS AAI VAL D EUROPE	73 909. 17-	62 031. 00-	11 878. 17-	19. 15
28181135	AMORTS AAI TROYES MC ARTHUR	53 994. 60-	44 984. 56-	9 010. 04-	20. 03
28181137	AMORTS AAI MARSEILLE	48 672. 48-	41 524. 60-	7 147. 88-	17. 21
28181138	AMORT AAI ANNECY	45 000. 00-	38 761. 64-	6 238. 36-	16. 09
28181139	AMORTS AAI LYON HERRIOT	106 394. 18-	89 551. 00-	16 843. 18-	18. 81
28181140	AMORTS AAI MIRAMAS	42 102. 56-	33 755. 72-	8 346. 84-	24. 73
28181601	AMORTS AAI AIX	24 662. 94-	19 444. 35-	5 218. 59-	26. 84
28181602	AMORTISS. AGENCE. INST / BOULO	18 941. 85-	13 619. 55-	5 322. 30-	39. 08
28181603	AMORTISS. AGENCE. INST / TOULO	6 673. 31-	4 397. 51-	2 275. 80-	51. 75
28181604	AMORTISS.AGENCE. INST / AVIGNO	24 875. 56-	19 447. 74-	5 427. 82-	27. 91
28181605	AMORTISS. AGENCE. INST / NIMES	39 257. 63-	30 601. 23-	8 656. 40-	28. 29
28181606	AMORTISS. AGENCE. INST / REIMS	94 982. 95-	72 374. 26-	22 608. 69-	31. 24
28181608	AMORTS AAI GIVERNY	6 055. 03-		6 055. 03-	
28181780	AMORT AGENC INSTALL /LILLE	738. 24-	289. 14-	449. 10-	155. 32
28181790	AMMORTISS. AGENCE. INST / BORD	2 323. 49-	2 195. 11-	128. 38-	5. 85
28181840	AMORT AGENC INSTALL/STRASBOURG	1 558. 17-	535. 10-	1 023. 07-	191. 19
28181911	AMMORTISS. AGENCE. INST/ ROMAN	25 842. 71-	18 618. 97-	7 223. 74-	38. 80
28181912	AMORT AGENCT INST/THE VILLAGE	11 860. 61-	217. 41-	11 643. 20-	NS
28183134	AMORTS MAT BUREAU LYON PART D	2 298. 00-	2 298. 00-		
28183136	AMORTS MAT BUREAU MIRAMAS	748. 00-	748. 00-		
28183137	AMORT. MAT. BUR. INFO / MIRAMA	712. 86-	455. 75-	257. 11-	56. 41
28183138	AMORT. MAT. BUR. INFO / ANNECY	858. 27-	858. 27-		
28183139	AMORT. MAT. BUR. INFO / LYON H	827. 55-	827. 55-		
28183140	AMORT. MAT. BUR. INFO / AVIGNO	866. 50-	866. 50-		
28183141	AMORT. MAT. BUR. INFO / NIMES	420. 86-	219. 53-	201. 33-	91. 71
28183142	AMORT. MAT BUR. INFO / ROMANS	876. 00-	741. 17-	134. 83-	18. 19
28183146	ZMORT MAT BUR & INFO /LILLE	404. 31-	202. 98-	201. 33-	99. 19
28183147	AMORT MAT BUR & INFO/CANNES	517. 62-	304. 62-	213. 00-	69. 92
28183148	AMORT MAT BUR & INFO AIX	466. 37-	273. 37-	193. 00-	70. 60
28183149	AMORT MAT BUR & INFO/MARSEILLE	466. 37-	273. 37-	193. 00-	70. 60
28183604	AMORT MAT BUREAU INFO BONNEUIL	2 575. 93-		2 575. 93-	
28184107	AMORT MAT BUR & INFOS / STG EN	769. 00-	769. 00-		
28184120	AMORT MAT BUR & INFOS / STRASB	633. 00-	458. 32-	174. 68-	38. 11

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
28184126	AMORT MAT BUR & INFO / CAP 300	848.00-	848.00-		
28184132	AMORT MAT BUREAU CARRE SENART	857.00-	857.00-		
28184133	AMORTS MOBILIER MIRAMAS	14 314.45-	11 592.74-	2 721.71-	23.48
28184137	AMORT MAT BUR INFO THE VILLAGE	203.72-		203.72-	
28184138	AMORT MAT BUREAU INFO GIVERNY	79.32-		79.32-	
28184139	AMORT MOBILIER GIVERNY	1 769.39-		1 769.39-	
28184140	AMMORTISS / MOBILIER CARRE SEN	2 893.17-	2 425.91-	467.26-	19.26
28184142	AMORTISS. MOBILIER / NICE CAP	4 365.83-	3 379.35-	986.48-	29.19
28184300	AMMORTISS. MOBILIER / BOULOGNE	17 052.72-	12 202.79-	4 849.93-	39.74
28184500	AMORT MOBILER /TOULOUSE	398.28-	23.61-	374.67-	NS
28184566	AMORT MOBILIER THE VILLAGE LYO	2 574.14-		2 574.14-	
28184893	AMMORTISS. MOBILIER / ROMANS	9 489.68-	6 794.93-	2 694.75-	39.66
28184894	AMORTISS. MOBILIER / NANTES	800.88-	544.67-	256.21-	47.04
28184895	AMORT MOBILIER/CANNES	398.28-	23.61-	374.67-	NS
28184896	AMORT MOBILIER/ANNECY	398.28-	23.61-	374.67-	NS
28184897	AMORT MOBILIER/AIX EN PROVENCE	398.28-	23.61-	374.67-	NS
28184898	AMORT MOBILIER/LYON HERRIOT	398.28-	23.61-	374.67-	NS
28184899	AMORT MOBILIER/MARSEILLE	202.20-	77.32-	124.88-	161.51
IMMOBILISATIONS EN COURS			42 535.76	42 535.76-	100.00
23100000	IMMOBILISATION CORPO. EN COURS		42 535.76	42 535.76-	100.00
AUTRES PARTICIPATIONS		1.00	1.00		
26184008	PARTICIPATION AB RETAILING BEL	1.00	1.00		
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES		213 215.98	189 994.74	23 221.24	12.22
27510029	DG CAP 3000	28 547.35	27 581.98	965.37	3.50
27510030	DG CARRE SENART	24 621.99	23 789.36	832.63	3.50
27510035	DG MC ARTHUR	15 618.00	15 618.00		
27510040	DG VAL D'EUROPE	29 263.40	28 273.82	989.58	3.50
27520200	DG AIX EN PROVENCE	6 000.00	6 000.00		
27520201	DG MARSEILLE	12 120.48	11 224.15	896.33	7.99
27520202	DG LYON 1ER	23 545.56	22 083.18	1 462.38	6.62
27520203	DG ANNECY	7 590.34	7 060.65	529.69	7.50
27520204	DG MIRAMAS	18 085.65	18 085.65		
27520205	DG REIMS	7 378.22	6 628.66	749.56	11.31
27520206	DG AVIGNON	2 739.46	2 739.46		
27520207	DG ROMANS	9 622.49	9 026.79	595.70	6.60
27520208	DG NANTES	1 372.04	1 372.04		
27520210	DG NIMES	2 400.00	2 400.00		
27520211	DG THE VILLAGE LYON	8 111.00	8 111.00		
27520212	DG GIVERNY	16 200.00		16 200.00	
Total II		2 691 589.69	2 631 871.26	59 718.43	2.27
MARCHANDISES		2 782 352.07	2 599 709.49	182 642.58	7.03
37100000	STOCKS MARCHANDISES	2 782 352.07	2 599 709.49	182 642.58	7.03
AVANCES ET ACOMPTES VERSES SUR COMMANDES		284.00	396.36	112.36-	28.35
40910000	FOURNISSEURS ACOMPTES	284.00	396.36	112.36-	28.35
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES		28 358.32	16 517.17	11 841.15	71.69
41100000	CLIENTS	28 358.32	16 517.17	11 841.15	71.69

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
AUTRES CREANCES		176 722.23	177 348.39	626.16-	0.35
40100000	FOURNISSEURS	39.60	776.52	736.92-	94.90
40980000	AVOIR A RECEVOIR	22 832.87	22 428.00	404.87	1.81
42500000	PERSONNEL AVANCES ET ACOMPTES	1 350.00	343.75	1 006.25	292.73
44562000	TVA DÉDUCTIBLE / IMMO	772.02	783.78	11.76-	1.50
44566402	TVA DÉDUCTIBLE	105 652.91	97 681.51	7 971.40	8.16
44586000	TVA SUR FNP	690.75	1 216.57	525.82-	43.22
46700000	AUTRES CPTES DEBITEURS	42 384.08	42 384.08		
46710003	CARPA AB RETAILING	3 000.00	3 000.00		
46771001	AB TRADING		8 734.18	8 734.18-	100.00
DISPONIBILITES		248 861.74	330 103.77	81 242.03-	24.61
51150000	CB A ENCAISSER		9 991.46	9 991.46-	100.00
51157000	ALMA -BOUTIQUES	3 966.09		3 966.09	
51160000	AMEX A ENCAISSER	12 502.25	8 194.35	4 307.90	52.57
51181401	CHÈQUE CADEAUX "CADO"	620.00	507.16	112.84	22.25
51181404	CHÈQUE CADEAUX "FINSBURY"	7 300.00	1 080.00	6 220.00	575.93
51280001	HSBC 0915 003 7899 AB RETAILIN	21 489.19	111 080.02	89 590.83-	80.65
51280002	LCL 0000117423P AB RETAILING	166 782.32	178 257.98	11 475.66-	6.44
53110004	CAISSE BOULOGNE BILLANCOURT	1 808.25	1 839.94	31.69-	1.72
53110005	CAISSE TOULOUSE	579.01	411.21	167.80	40.81
53110013	CAISSE SAINT GERMAIN EN LAYE	239.84	650.04	410.20-	63.10
53110014	CAISSE LILLE	1 716.22	872.70	843.52	96.66
53110017	CAISSE BORDEAUX	693.82	902.07	208.25-	23.09
53110023	CAISSE STRASBOURG	794.58	993.87	199.29-	20.05
53110027	CAISSE CANNES	1 064.36	1 491.70	427.34-	28.65
53110033	CAISSE NICE CAP 3000	1 225.76	1 084.00	141.76	13.08
53110034	CAISSE CARRE SENART	2 491.54	1 072.64	1 418.90	132.28
53110036	CAISSE VAL D'EUROPE	11 105.32	1 327.07	9 778.25	736.83
53110037	CAISSE MC ARTHUR	2 201.93	1 389.81	812.12	58.43
53110039	CAISSE AIX	1 115.08	855.12	259.96	30.40
53110040	CAISSE MARSEILLE	1 502.08	992.94	509.14	51.28
53110041	CAISSE ANNECY	1 296.62	460.02	836.60	181.86
53110042	CAISSE LYON HERRIOT	1 657.61	1 656.40	1.21	0.07
53110044	CAISSE REIMS	1 284.75	516.64	768.11	148.67
53110045	CAISSE NÎMES	255.40	646.93	391.53-	60.52
53110046	CAISSE AVIGNON	224.30	303.95	79.65-	26.20
53110047	CAISSE ROMANS SUR ISÈRE	732.03	959.72	227.69-	23.72
53110048	CAISSE NANTES	223.32	1 293.01	1 069.69-	82.73
53110050	CAISSE MIRAMAS	2 057.78	1 273.02	784.76	61.65
53110051	CAISSE THA VILLAGE LYON	1 238.74		1 238.74	
53110052	CAISSE GIVERNY	693.55		693.55	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE		225 985.61	191 802.47	34 183.14	17.82
48600000	CHARGES CONSTATÉS D'AVANCES	225 985.61	191 802.47	34 183.14	17.82
Total III		3 462 563.97	3 315 877.65	146 686.32	4.42
TOTAL GENERAL		6 154 153.66	5 947 748.91	206 404.75	3.47

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
CAPITAL		5 000.00	5 000.00		
10130000	CAPITAL SOUSCRIT APPELÉ VERSÉ	5 000.00	5 000.00		
RESERVE LEGALE		500.00	500.00		
10610000	RÉSERVE LÉGALE	500.00	500.00		
AUTRES RESERVES		32 850.00	32 850.00		
10680000	AUTRES RESERVES	32 850.00	32 850.00		
REPORT A NOUVEAU		908 216.64	697 494.17	210 722.47	30.21
11000000	REPORT À NOUVEAU	908 216.64	697 494.17	210 722.47	30.21
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		314 605.75	210 722.47	103 883.28	49.30
Total I		1 261 172.39	946 566.64	314 605.75	33.24
PROVISIONS POUR RISQUES		8 000.00	14 141.72	6 141.72-	43.43
15110000	PROVISION POUR LITIGES	8 000.00	14 141.72	6 141.72-	43.43
PROVISIONS POUR CHARGES		2.19	14.04	11.85-	84.40
15300000	PROV PENSIONS ET OBLIG SIM	2.19	14.04	11.85-	84.40
Total III		8 002.19	14 155.76	6 153.57-	43.47
EMPRUNTS AUPRES D'ETABLISSEMENTS DE CREDIT		863 221.08	1 273 994.06	410 772.98-	32.24
16494000	PRÊTS 120 000€ (CARRÉ SENART)		14 421.09	14 421.09-	100.00
16495000	PRÊTS 290 000€ (LYON PART DIEU		34 851.12	34 851.12-	100.00
16496000	PRÊTS 425 000€ (VAL D'EUROPE)		51 074.84	51 074.84-	100.00
16497000	PRÊTS 600 000€ (AIX ET MARSEIL	198 146.90	284 580.40	86 433.50-	30.37
16498000	PRÊTS 430 000€ (LYON HERRIOT)	143 224.78	205 599.30	62 374.52-	30.34
16499000	PRÊTS 250 000€ (ANNECY)	83 270.29	119 534.50	36 264.21-	30.34
16499200	PRÊTS 500 000€ AVIGNON REIMS N	248 637.74	319 738.92	71 101.18-	22.24
16499600	PRÊT 80 000€ (ROMANS SUR ISERE	39 886.76	51 255.13	11 368.37-	22.18
16499700	PRÊT 300 000€ (NANTES)	149 575.92	192 207.11	42 631.19-	22.18
16884000	INTÉRÊTS COURUS SUR EMPRUNTS	478.69	731.65	252.96-	34.57
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		10 028.38	6 080.27	3 948.11	64.93
51181300	AVOIR EMIS	8 431.58	4 654.42	3 777.16	81.15
51860000	INTERETS COURUS A PAYER	1 596.80	1 425.85	170.95	11.99
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERSES		2 628 856.91	2 354 563.49	274 293.42	11.65
42600001	NOTES DE FRAIS PERSONNEL		309.18	309.18-	100.00
45529000	C/C AB HOLDING COMPAGNY	2 628 856.91	2 354 254.31	274 602.60	11.66
AVANCES ET ACOMPTES RECUS SUR COMMANDES EN COURS		171.50		171.50	
41910000	CLIENTS AVANCES & ACPTES RECUS	171.50		171.50	
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		1 026 889.85	1 049 848.94	22 959.09-	2.19
40100000	FOURNISSEURS	998 012.53	1 028 701.52	30 688.99-	2.98
40810000	FNP	28 877.32	21 147.42	7 729.90	36.55
DETTES FISCALES ET SOCIALES		321 695.19	252 818.29	68 876.90	27.24
42100000	PERSONNEL : RÉMUNÉRATIONS DÛES		217.40	217.40-	100.00
42700000	PERSONNEL OPPOSITIONS		240.25	240.25-	100.00
42820000	DETTES PROVISIO. POUR CONGES P	86 581.55	73 839.84	12 741.71	17.26

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
42860000	AUTRES PRIMES À PAYER	22 158.13	14 662.82	7 495.31	51.12
43100000	URSSAF	42 890.00	38 645.00	4 245.00	10.98
43720000	ARCCO (AG2R) - RETRAITE NON CA	8 760.56	8 079.49	681.07	8.43
43750000	MERCER	11 893.52	10 360.14	1 533.38	14.80
43752000	MERCER PREVOYANCE	3 834.36	3 290.48	543.88	16.53
43820000	CHARGES SOCIALES SUR CONGES PA	20 350.26	17 723.45	2 626.81	14.82
43860000	AUTRES CHARGES À PAYER	1 842.01	1 686.84	155.17	9.20
43861000	CHARGES SOCIALES SUR PRIMES À	5 207.16	1 166.50	4 040.66	346.39
43867000	TAXE APPRENTISSAGE A PAYER	1 207.64	1 034.98	172.66	16.68
43867100	FORMATION PROFESSIONNELLE PAYE		262.91	262.91-	100.00
43867300	PROV AGEFIPH A PAYER		4 508.00	4 508.00-	100.00
44210000	IMPÔT À LA SOURCE	1 228.00	967.00	261.00	26.99
44400000	ETAT IMPÔT SUR LES BÉNÉFICES	36 928.00	28 617.00	8 311.00	29.04
44551000	TVA À DÉCAISSER	75 544.00	45 057.00	30 487.00	67.66
44571500	TVA COLLECTÉE 20%		0.19	0.19-	100.00
44860000	ETAT AUTRES CHARGES À PAYER	3 270.00	2 459.00	811.00	32.98
DETTES SUR IMMOBILISATIONS ET COMPTES RATTACHES		25 652.98	49 721.46	24 068.48-	48.41
40400000	FOURNISSEURS D 'IMMOBILISATION	25 652.98	49 721.46	24 068.48-	48.41
AUTRES DETTES		8 463.19		8 463.19	
46771001	AB TRADING	8 463.19		8 463.19	
Total IV		4 884 979.08	4 987 026.51	102 047.43-	2.05
TOTAL GENERAL		6 154 153.66	5 947 748.91	206 404.75	3.47

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
VENTES DE MARCHANDISES		8 367 966.65	7 936 264.46	431 702.19	5.44
70710001	CA HT BOUTIQUES SUCCURSALES	6 745 289.28	6 533 799.76	211 489.52	3.24
70710003	CA HT BOUTIQUES CORNERS	299 998.05	101 724.16	198 273.89	194.91
70710004	CA HT SUCCURSALES - CEINTURES	383 051.06	396 871.58	13 820.52-	3.48
70710005	CA HT SUCCURSALES - ACCESSOIRE	865 540.83	838 968.25	26 572.58	3.17
70710006	CA HT SUCCURSALES - FRAIS	31 121.28	39 516.34	8 395.06-	21.24
70710007	CA HT SUCCURSALE - MAROQUINERI	31 533.17	12 795.40	18 737.77	146.44
70718001	VENTES ENTITÉS INTRA-GROUPE	11 432.98	12 588.97	1 155.99-	9.18
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		70 778.57	39 672.41-	110 450.98	278.41
70800001	PRODUITS DES ACTIVITES ANNEXE	70 000.00		70 000.00	
70881000	COMMISSIONS GLOBAL REFOUND HT	778.57		778.57	
70960004	COMMISSION GALERIE LAFAYETTE		39 672.41-	39 672.41	100.00
Chiffre d'affaires NET		8 438 745.22	7 896 592.05	542 153.17	6.87
SUBVENTIONS D'EXPLOITATION		30 166.66	2 666.64	27 500.02	NS
74000000	SUBVENTION D'EXPLOITATION	30 166.66	2 666.64	27 500.02	NS
REPRISES SUR DEPRECIATIONS, PROV. (ET AMORT.), TRANSF.DE CHARGES		30 428.88	21 518.77	8 910.11	41.41
78150000	REPRISE PROV POUR RISQUES	6 153.57	12 285.20	6 131.63-	49.91
79100000	TRANSFERT DE CHARGE D'EXPLOITA	15 383.15	225.00	15 158.15	NS
79110000	REMBOURSEMENT CPAM	8 892.16	9 008.57	116.41-	1.29
AUTRES PRODUITS		13 955.02	200.48	13 754.54	NS
75800000	PRODUITS DIVERS GESTION COURAN	13 955.02	200.48	13 754.54	NS
Total des Produits d'exploitation		8 513 295.78	7 920 977.94	592 317.84	7.48
ACHATS DE MARCHANDISES		3 286 338.52	3 095 775.14	190 563.38	6.16
60710000	ACHATS MARCHANDISES	100 488.24	21 098.99	79 389.25	376.27
60714000	REFACTURATION AB SOURCING	3 185 850.28	3 074 676.15	111 174.13	3.62
VARIATION DE STOCK (MARCHANDISES)		182 642.58-	126 645.80-	55 996.78-	44.22
60370000	VARIATION DE STOCKS	182 642.58-	126 645.80-	55 996.78-	44.22
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		2 617 746.01	2 373 313.68	244 432.33	10.30
60412000	ACHATS ETUDES ET PRESTAT. SERV	687.72	623.88	63.84	10.23
60611000	FOURN.NON.STOCK. (ELECTRICITÉ)	42 974.16	33 060.96	9 913.20	29.98
60612000	FOURN.NON.STOCK. (EAU)	1 120.38	20.95	1 099.43	NS
60630000	FOURNIT. ENTRETIEN & PETIT EQU	7 378.49	9 944.18	2 565.69-	25.80
60631000	FOURNITURES ENTRETIEN	2 497.54	2 404.88	92.66	3.85
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	695.39	366.97	328.42	89.50
60850000	PORTS & FRAIS	80 618.93	76 484.74	4 134.19	5.41
61100001	SOUS TRAITANCE GEN.	19 076.76	27 553.03	8 476.27-	30.76
61320000	REDEV LOCATION GERANCE AB TRAD	308 728.09	308 575.57	152.52	0.05
61321032	LOCATIONS CAP 3000	113 224.03	109 676.69	3 547.34	3.23
61321033	LOCATIONS CARRE SENART	78 547.32	93 435.52	14 888.20-	15.93
61321034	LOCATIONS VAL D EUROPE	113 095.24	101 132.76	11 962.48	11.83
61321035	LOCATIONS MC ARTHUR	72 398.15	76 211.29	3 813.14-	5.00
61321036	LOCATIONS LYON PART DIEU		7 207.66	7 207.66-	100.00
61321037	LOCATIONS AIX EN PROVENCE	49 596.60	45 958.49	3 638.11	7.92
61321038	LOCATIONS MARSEILLE	45 490.91	42 134.20	3 356.71	7.97
61321039	LOCATIONS ANNECY	28 933.31	27 595.50	1 337.81	4.85
61321040	LOCATIONS LYON HERRIOT	90 271.96	84 520.28	5 751.68	6.81

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
61321041	LOCATIONS AVIGNON	17 169.36	17 169.36		
61321042	LOCATION NIMES	14 911.00	14 400.00	511.00	3.55
61321043	LOCATIONS REIMS	29 085.61	27 993.44	1 092.17	3.90
61321044	LOCATIONS ROMANS	37 343.93	34 129.60	3 214.33	9.42
61321045	LOCATIONS NANTES	16 455.96	15 399.02	1 056.94	6.86
61321047	LOCATIONS THE VILLAGE	23 400.00		23 400.00	
61321049	LOCATIONS MC ARTHUR GIVERNY	16 125.00		16 125.00	
61321410	LOCATIONS MIRAMAS	44 428.54	39 599.55	4 828.99	12.19
61350000	CONV FGX REFACTURÉE PAR TRADIN	41 447.31	40 200.42	1 246.89	3.10
61351103	LOCATIONS LOCAM TPE	8 346.19	7 374.72	971.47	13.17
61420030	CHARGES LOCATIVES CAP 3000	24 015.04	21 315.89	2 699.15	12.66
61420031	CHARGES LOCATIVES CARRE SENART	19 757.61	25 033.87	5 276.26-	21.08
61420034	CHARGES LOCATIVES VAL D EUROPE	12 579.37	12 900.74	321.37-	2.49
61420035	CHARGES LOCATIVES MC ARTHUR	22 501.43	19 995.72	2 505.71	12.53
61420036	CHARGES LOCATIVES LYON PART DI	271.13-	1 859.86	2 130.99-	114.58
61420037	CHARGES LOCATIVES AIX EN PROVE	600.00	600.00		
61420038	CHARGES LOCATIVES MARSEILLE	6 162.99	6 838.19	675.20-	9.87
61420039	CHARGES LOCATIVES ANNECY	7 933.00	7 818.00	115.00	1.47
61420040	CHARGES LOCATIVES LYON HERRIOT	13 562.98	11 673.92	1 889.06	16.18
61420041	CHARGES LOCATIVES MIRAMAS	32 150.39	29 773.49	2 376.90	7.98
61420042	CHARGES LOCATIVES NIMES	994.00	1 013.00	19.00-	1.88
61420043	CHARGES LOCATIVES REIMS	3 127.63	2 575.80	551.83	21.42
61420044	CHARGES LOCATIVES ROMANS	11 938.69	11 700.23	238.46	2.04
61420045	CHARGES LOCATIVES NANTES	1 682.52	1 853.67	171.15-	9.23
61420047	CHARGES LOCATIVES THE VILLAGE	17 827.56	991.84	16 835.72	NS
61420048	CHARGES LOCATIVES GIVERNY	12 059.67		12 059.67	
61500000	ENTRETIENS ET RÉPARATIONS	4 147.83	6 700.49	2 552.66-	38.10
61520100	ENTRETIEN LOCAUX	28 532.14	23 501.69	5 030.45	21.40
61560000	MAINTENANCE	6 090.97	5 080.12	1 010.85	19.90
61600000	PRIMES D'ASSURANCE	16 492.10	11 475.91	5 016.19	43.71
61700000	ETUDES ET RECHERCHES	8 182.59		8 182.59	
61840000	ABONNEMENT INTERNET	8 549.05	7 986.96	562.09	7.04
61852000	AUTRES ABONNEMENTS	1 117.50		1 117.50	
62120000	CONV.FP SALAIRES CHARGÉS QUOT	268 757.59	242 650.68	26 106.91	10.76
62200100	CONVENT PREST TECHNIQUES	157 500.00	157 500.00		
62210000	COMMISSION SUR ACHATS	2 839.76	2 626.60	213.16	8.12
62220000	COMMISSION COURTAGE SUR VENTES	235.14	378.07	142.93-	37.81
62240000	COMMISSIONS /VTES G LAFAYETTE	116 999.24		116 999.24	
62260001	HONORAIRES CAC ET EXPERT COMPT	13 300.00	9 300.00	4 000.00	43.01
62260002	HONORAIRES CONSEIL JURIDIQUE E		8 763.00	8 763.00-	100.00
62261009	HONORAIRES GESTION CC CARRE SE	2 711.67	2 849.78	138.11-	4.85
62261010	HONOAIRES GESTIN LYON PART DIE		216.23	216.23-	100.00
62261047	HONORAIRES GESTION THE VILLAGE	531.09	35.82	495.27	NS
62262500	CONVENTION FRAIS DE GESTION	60 000.00	60 000.00		
62270000	FRAIS D'ACTES ET DE CONTENTIEU		363.98	363.98-	100.00
62311000	ANNONCES & INSERTIONS MAGASINS	12 200.28	11 955.84	244.44	2.04
62312000	CONVENTION PUBLICITÉ QUOTE PAR	356 708.37	370 016.25	13 307.88-	3.60
62360000	CATALOGUES ET IMPRIMES	1 235.80		1 235.80	
62510002	VOYAGES ET DEPLACEMENTS TRAINS	509.10	102.80	406.30	395.23
62510004	VOYAGES ET DEPLACEMENTS HOTELS	222.00		222.00	
62510005	VOYAGES ET DEPLACEMENTS REPAS	251.34	80.40	170.94	212.61
62510006	VOYAGES ET DEPLACEMENTS AUTRES	1 465.28	443.00	1 022.28	230.76
62610000	AFFRANCHISSEMENT	3 597.27	3 932.57	335.30-	8.53
62700000	SERVICES BANCAIRES ET ASSIM.	12 029.58	10 019.26	2 010.32	20.06
62710000	FRAIS SUR CB & AMEX	40 282.34	37 038.59	3 243.75	8.76

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
62711000	COMMISS° ALMA PAYPAL ADYEN	110.32		110.32	
62800000	DIVERS	999.32	838.20	161.12	19.22
62810000	CONCOURS DIVERS (COTISATIONS,.	304.68	339.56	34.88-	10.27
62840000	FRAIS DE RECRUTEMENT PERSONNEL	1 174.03		1 174.03	
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		79 571.02	96 218.17	16 647.15-	17.30
63120000	TAXE D'APPRENTISSAGE	9 044.11	7 971.58	1 072.53	13.45
63130000	PART. EMPLOY. A FORM. PROF. CO	13 321.93	12 205.53	1 116.40	9.15
63500000	AUTRES IMPOTS TAXES & VERS. AS	1 842.01	9 002.80	7 160.79-	79.54
63511000	CFE	40 421.00	40 412.00	9.00	0.02
63511200	CVAE	14 656.00	25 462.00	10 806.00-	42.44
63512000	DROITS DE VOIERIE ET TLPE	285.97	1 164.26	878.29-	75.44
SALAIRES ET TRAITEMENTS		1 377 179.61	1 198 743.99	178 435.62	14.89
64100000	RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL	1 342 012.42	1 186 838.94	155 173.48	13.07
64120000	CONGÉS PAYÉS	12 741.71	12 990.04-	25 731.75	198.09
64130000	PRIMES ET GRATIFICATIONS	17 342.70	256.10	17 086.60	NS
64140000	RÉMUNÉRATION INDEMNITÉS ET AVA		8 448.10	8 448.10-	100.00
64141000	INDEMNITE LICENCIEMENT	5 851.10	5 717.60	133.50	2.33
64142000	INTERESSEMENT DES SALARIÉS	768.32-	9 742.06	10 510.38-	107.89
64143000	ACTIVITÉ PARTIELLE REÇUE		731.23	731.23-	100.00
CHARGES SOCIALES		361 837.60	322 354.61	39 482.99	12.25
64510000	COTISATIONS URSSAF	215 476.57	195 226.91	20 249.66	10.37
64550000	RETRAITE NON CADRE	41 522.66	39 480.84	2 041.82	5.17
64553000	PRÉVOYANCE NON CADRE	7 305.94	6 556.95	748.99	11.42
64553100	MUTUELLE	29 689.43	24 927.71	4 761.72	19.10
64590000	PROV CS/CP	2 626.81	2 962.38	335.57-	11.33
64591000	PROV CHARGES/ PRIMES	4 040.66	383.76	3 656.90	952.91
64700000	CARTES TRANSPORT	3 808.61	2 886.47	922.14	31.95
64701000	TICKETS RESTAURANT	51 459.50	43 051.50	8 408.00	19.53
64750000	MEDECINE DU TRAVAIL, PHARMACIE	5 907.42	5 898.09	9.33	0.16
64800000	AUTRES CHARGES DE PERSONNEL		980.00	980.00-	100.00
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS		202 225.68	192 279.38	9 946.30	5.17
68112000	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	202 225.68	192 279.38	9 946.30	5.17
DOTATIONS AUX PROVISIONS			4 141.72	4 141.72-	100.00
68150000	DOTATION PROV PR RISQUES		4 141.72	4 141.72-	100.00
AUTRES CHARGES		230 009.81	219 406.20	10 603.61	4.83
65100001	REFACTURATION LOCATION GÉRANCE	59 792.33	60 307.46	515.13-	0.85
65110000	REDEVANCE LICENCE FINSBURY	168 774.90	157 931.84	10 843.06	6.87
65160000	DROITS D'AUTEUR ET DE REPRODUC	1 058.42	867.76	190.66	21.97
65800000	CHARGES DIVERSES GESTION COURA	384.16	299.14	85.02	28.42
Total des Charges d'exploitation		7 972 265.67	7 375 587.09	596 678.58	8.09
Résultat d'exploitation		541 030.11	545 390.85	4 360.74-	0.80
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES		110 931.60	71 635.35	39 296.25	54.86
66116000	INTÉRÊTS DES EMPRUNTS	12 074.69	17 381.04	5 306.35-	30.53
66150000	INTERETS DES COMPTES COURANTS	98 856.91	54 254.31	44 602.60	82.21

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2023 12	Exercice N-1 31/12/2022 12	Ecart N / N-1 Euros	Ecart N / N-1 %
Total des Charges financières	110 931. 60	71 635. 35	39 296. 25	54. 86
Résultat financier	110 931. 60-	71 635. 35-	39 296. 25-	54. 86
Résultat courant avant impôts	430 098. 51	473 755. 50	43 656. 99-	9. 22
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	10 627. 76	12 858. 10	2 230. 34-	17. 35
67120000 PENALITES AMENDES FISC. & PENA		375. 00	375. 00-	100. 00
67180000 CHARGES EXCEPTIONNELLES	2 627. 76	10 009. 56	7 381. 80-	73. 75
67200000 CHARGES SUR EXERCICES ANTÉRIEU	8 000. 00	2 473. 54	5 526. 46	223. 42
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS EN CAPITAL		182 237. 93	182 237. 93-	100. 00
67520000 VALEUR NETTE CPTABLE IMMOS		182 237. 93	182 237. 93-	100. 00
Total des Charges exceptionnelles	10 627. 76	195 096. 03	184 468. 27-	94. 55
Résultat exceptionnel	10 627. 76-	195 096. 03-	184 468. 27	94. 55
IMPOTS SUR LES BENEFICES	104 865. 00	67 937. 00	36 928. 00	54. 36
69500000 IMPOTS SUR LES SOCIETES	104 865. 00	67 937. 00	36 928. 00	54. 36
Total des produits	8 513 295. 78	7 920 977. 94	592 317. 84	7. 48
Total des charges	8 198 690. 03	7 710 255. 47	488 434. 56	6. 33
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	314 605. 75	210 722. 47	103 883. 28	49. 30

SASU AB RETAILING

22 AVENUE DE L'OPERA

75001 PARIS

DOSSIER FISCAL

BOUROK AUDIT & CONSEIL
2 AV DE LA DIVISION LECLERC

95170 DEUIL LA BARRE
0134058505

RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012023	et clos le	31122023	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	X
PME innovantes, cocher la case ci-contre					

Option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case ☐

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
SASU AB RETAILING	22 AVENUE DE L'OPERA 75001 PARIS
SIRET 8 2 4 3 0 5 5 2 8 0 0 0 9 6	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétes filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	EXPLOITATION FONDS LOCATION GERANCE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case	

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

Résultat fiscal

Bénéfice imposable au taux normal	419 459	Déficit			
Bénéfice imposable à 15%		Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %			

Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		PV à long terme imposables à 19%			
Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

Abattements sur le bénéfice et exonérations

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A ☐	Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies ☐
Reprise d'entreprise en difficulté art 44 septies ☐	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐	Zone de revitalisation rurale, art. 44 quindecies ☐
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies ☐	Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A ☐	Bassins d'emploi à redynamiser, art.44 duodecies ☐
Société d'investissement immobilier cotée ☐	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies ☐	Autres dispositifs ☐
	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)	Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F CONTRIBUTION TEMPORAIRE DE SOLIDARITE (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

Assiette de la contribution temporaire de solidarité au taux de 33%

H COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	☐	Si oui, indication du logiciel utilisé : CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
OUROK AUDIT & CONSEIL AV DE LA DIVISION LECLERC 5170 DEUIL LA BARRE *Tél:* 0134058505	*Tél:*
CGA/OMGA ☐ Viseur conventionné ☐ (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 08/04/2024 Lieu PARIS
	Qualité et nom du signataire: Président
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné ☐☐☐☐☐☐☐	Signature AB HOLDING représenté par A BRUILLON

Examen de conformité fiscale (ECF) ☐

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis
2024

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

I REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

ntant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
ntant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
ntant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes erposées					d	
Montant des distributions tres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
ntant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
ntant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
ntant des revenus répartis (5)				Total (a à h)		

J REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

m, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires.	Remboursements.	Indemnités forfaitaires.	Remboursements.
1	2	3	4	5	6	7	8

K DIVERS

NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

AB TRADING - 22 AV DE L'OPERA
75001 PARIS

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

Cf état annexe

L CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)	

MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES À	0 %	15 %	19 %
MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
MVLT réalisée au cours de l'exercice			
MVLT restant à reporter			

M CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING 31/12/202

H | ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS

SIRET	ADRESSE	CODE POSTAL VILLE
32430552800104	317 AV EUGENE DONADEI CAP 3000	06700 ST LAURENT DU VAI
32430552800112	CC CARRE SENART	77127LIEUSAINT
32430552800146	RUE VOIE DU BOIS	10150 PONT STE MARIE
32430552800138	CTRE CIAL VAL D EUROPE	77700 SERRIS
32430552800260	LE VILLAGE	38090 VILLEFONTAINE
32430552800153	7 PLCE FORBIN	13100 AIX EN PROVENCE
32430552800161	3 RUE PARADIS	13001 MARSEILLE1
32430552800179	20 RUE SOMMELIER	74000 ANNECY
32430552800187	9 RUE PDT EDOUARD HERRIO	69001 LYON
32430552800203	13 B VILLAGE DE LA PERON RUE DE LA QUENOUILLE	13140 MIRAMAS
32430552800054	111 RUE GALLIENI	92100 BOULOGNE BILLANCC
32430552800039	11 RUE D'ALSACE LORRAINE	31000 TOULOUSE
32430552800021	8 RUE DE PARIS	78100 ST GERMAIN EN LAY
32430552800195	24 T RUE ESQUERMOISE	59800 LILLE
32430552800047	40 CRS GEORGES CLEMENCEA	33000 BORDEAUX
32430552800062	12 RUE DES JUIFS	67000 STRASBOURG
32430552800070	42 RUE DES SERBES	06400 CANNES
32430552800237	6 RUE DE L'HOTEL DE VILL	30000 NIMES
32430552800229	10 RUE JOSEPH VERNET	84000 AVIGNON
32430552800211	PL MYRON HERRICK	51100 REIMS
32430552800245	2 RUE RACINE	44000 NANTES
32430552800252	60 AVENUE GAMBETTA	26100 ROMANS SUR ISERE
32430552800278	MCARTHURGLEN GIVERNY	27120 DOUAINS

(1) BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 22 AVENUE DE L'OPERA 75001 PARIS — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 82430552800096 — Néant ☐ *

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 31122023 Net 3	N-1 31122022 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG		
	Fonds commercial (1)	AH	1 690 000	AI	1 690 000	1 690 000
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	1 723 894	AU 935 521	788 373	709 340
	Immobilisations en cours	AV		AW		42 536
	Avances et acomptes	AX		AY		
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	1	CV	1	1
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	213 216	BI	213 216	189 995
	TOTAL (II)	BJ	3 627 111	BK 935 521	2 691 590	2 631 871
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT	2 782 352	BU	2 782 352	2 599 709
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	284	BW	284	396
ACTIF CIRCULANT — CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	28 358	BY	28 358	16 517
	Autres créances (3)	BZ	176 722	CA	176 722	177 348
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
ACTIF CIRCULANT — DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
	Disponibilités	CF	248 862	CG	248 862	330 104
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	225 986	CI	225 986	191 802
	TOTAL (III)	CJ	3 462 564	CK	3 462 564	3 315 878
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	7 089 675	1A 935 521	6 154 154	5 947 749

Renvois : (1) Dont droit au bail 460 000 — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0) — (3) Part à plus d'un an : CR

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :5....000.....)	DA	5 000	5 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	500	500
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	32 850	32 850
	Report à nouveau	DH	908 217	697 494
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	314 606	210 722
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	1 261 172	946 567
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	8 000	14 142
	Provisions pour charges	DQ	2	14
	TOTAL (III)	DR	8 002	14 156
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	873 249	1 280 074
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 628 857	2 354 563
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW	172	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	1 026 890	1 049 849
	Dettes fiscales et sociales	DY	321 695	252 818
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	25 653	49 721
	Autres dettes	EA	8 463	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	4 884 979	4 987 027
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	6 154 154	5 947 749

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	4 364 432	4 124 285
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING — Néant ☐ *

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	8 367 967	FB		FC	8 367 967	7 936 264
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	70 779	FH		FI	70 779	(39 672
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	8 438 745	FK		FL	8 438 745	7 896 592
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	30 167	2 667
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	30 429	21 519
	Autres produits (1) (11)					FQ	13 955	200
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	8 513 296	7 920 978
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	3 286 339	3 095 775
	Variation de stock (marchandises)*					FT	(182 643)	(126 646
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 617 746	2 373 314
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	79 571	96 218
	Salaires et traitements*					FY	1 377 180	1 198 744
	Charges sociales (10)					FZ	361 838	322 355
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux amortissements* (dont fonds de commerce HS)					GA	202 226	192 279
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur immo. - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		4 142
	Autres charges (12)					GE	230 010	219 406
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	7 972 266	7 375 587
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	541 030	545 391
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* **(III)**					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* **(IV)**					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	110 932	71 635
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	110 932	71 635
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(110 932)	(71 635
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	430 099	473 756

4 COMPTE DE RESULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	10 628	12 858
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		182 238
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	10 628	195 096
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(10 628)	(195 096
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	(X)	HK	104 865	67 937
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	8 513 296	7 920 978
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	8 198 690	7 710 255
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	314 606	210 722

RENVOIS

(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH	8 000	2 474
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	24 275	9 234
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4	229 626	219 107
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 — obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 — dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
DOMMAGES ET INT ART 700 SUR PROCEDURE PRUDHOMMAL	2 628	
FRAIS MISE EN PROMOTION GALERIES LAFAYETTE 2022	8 000	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
FRAIS DE MISE EN PROMOTION GALERIES LAFAYETTE 20	8 000	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING — Néant ☐ *

CADRE A — IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	1 690 000	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI	
	Constructions — Sur sol propre [Dont Composants L9]		KJ		KK		KL	
	Constructions — Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]		KM		KN		KO	
	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]		KP		KQ		KR	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]		KS		KT		KU	
	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV	1 333 166	KW		KX	219 226
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY		KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB	109 469	LC		LD	62 033
	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE		LF		LG	
	Immobilisations corporelles en cours		LH	42 536	LI		LJ	118 434
	Avances et acomptes		LK		LL		LM	
		TOTAL III	LN	1 485 171	LO		LP	399 693
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T	
	Autres participations		8U	1	8V		8W	
	Autres titres immobilisés		1P		1R		1S	
	Prêts et autres immobilisations financières		1T	189 995	1U		1V	23 221
		TOTAL IV	LQ	189 996	LR		LS	23 221
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG	3 365 167	ØH		ØJ	422 914

CADRE B — IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	1 690 000	1X	1 690 000
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ	
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
	Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
	Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT		MJ		MK		ML	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM	0	MN	1 552 392	MO	1 552 392
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	171 502	MU	171 502
	Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
	Immobilisations corporelles en cours		MY	160 969	MZ	0	NA		NB	
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF	
		TOTAL III	IY	160 969	NG	1	NH	1 723 894	NI	1 723 894
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
	Autres participations		IØ		ØX		ØY	1	ØZ	1
	Autres titres immobilisés		I1		2B		2C		2D	
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	(0)	2F	213 216	2G	213 216
		TOTAL IV	I3		NJ	(0)	NK	213 217	2H	213 217
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	160 969	ØK	1	ØL	3 627 111	ØM	3 627 111

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N, clos le : 31122023

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(6) AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE		PF		PG		PH	
TOTAL I		RK		RM		RN		RO	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	685 158	QE	179 480	QF		QG	864 639
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	48 137	QM	22 745	QN	(0)	QO	70 883
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	733 296	QV	202 225	QW	(0)	QX	935 521
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		ØN	733 296	ØP	202 225	ØQ	(0)	ØR	935 521

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais d'établissements		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial		RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I		RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY				Total général non ventilé (NW - NY)		NZ			

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(7) PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING

Néant ☐ *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	14 142	4B		4C	6 142	4D	8 000
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	14	4Y		4Z	12	5A	2
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z	14 156	TV		TW	6 154	TX	8 002
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	14 156	UB		UC	6 154	UD	8 002
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF	6 154		
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. — 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

(8) DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	213 216	UV	(0)	UW	213 216
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	28 358		28 358		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	Z1					
	Personnel et comptes rattachés	UY	1 350		1 350		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM					
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	107 116		107 116		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	68 257		68 257		
	Charges constatées d'avance	VS	225 986		225 986		
	TOTAUX	VT	644 282	VU	431 066	VV	213 216
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	10 507	10 507		
	à plus de 1 an à l'origine	VH	862 742	342 195	520 547	
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	1 026 890	1 026 890		
Personnel et comptes rattachés		8C	108 740	108 740		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	95 986	95 986		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	36 928	36 928		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	75 544	75 544		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	4 498	4 498		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	25 653	25 653		
Groupe et associés (2)		VI	2 628 857	2 628 857		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	8 463	8 463		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	4 884 808	VZ 4 364 261	520 547	
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK	410 520			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2023

I. RÉINTEGRATIONS

	BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WA	314 606
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant (entreprises IR) ou des associés de sociétés						WB	
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	
	Amendes et pénalités	WJ		Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis)	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)						I7	104 865
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G I E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12.8 % pour les entreprises à l'IR)						I8	
	Moins-values nettes à long terme - imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values nettes à court terme						WN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs * - Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XR	
	Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT * Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
	Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage						Y1	
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage						Y3	
	TOTAL I						WR	419 471

II. DÉDUCTIONS

	PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE						WS	
	Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *						WT	
	Prov. et charges à payer non déduc., antér. taxées et réinté. ds les résultats comptables de l'exerc. (cf. tableau 2058-B, cadre III)						WU	12
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme - imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 0 % (8% pour les exercices ouverts avant le 01 01 2007)						WH	
	Plus-values nettes à long terme - imposées aux taux de 19 %						WP	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
	Plus-values nettes à long terme - imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*						WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts : (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A				)	XA	
	Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)						ZX	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.						ZY	
	Majoration d'amortissement *						XD	
Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		XF	
				Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3			
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies A)	ØV		Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F			
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Zone de développement prioritaire (art. 44 Septdecies)	PB			
	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5						
	Zone de restructuration de la défense (art 44 terdecies)	PA						
	Z. franche d'activité NG (art. 44 quaterdecies)	XC						
	Z. de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)	PC						
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPC * (entreprises à l'IS)						XS	
	Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)	Dont déduction exceptionnelle (art 39 decies)	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI		) XG
	Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage						Y2	
	TOTAL II						XH	12

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	419 459
	déficit (II moins I)	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*		XL	
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	419 459
		XO	

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	0
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)	K4bis	
Nombre d'opérations sur l'exercice	K4ter	
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 + K4bis - K5)	K6	0
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	0

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	106 932

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
PROVISON PR INDEMNITE DEPART A LA RETRAITE	8X		8Y	12
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	12
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI		ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING — Néant ☐ *

ORIGINES

Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	697 494
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	210 722
Prélèvements sur la réserves	ØE	
TOTAL I	ØF	908 217

AFFECTATIONS

Affectations aux réserves - Réserves légales	ZB	
Affectations aux réserves - Autres réserves	ZD	
Dividendes	ZE	
Autres répartitions	ZF	
Report à nouveau	ZG	908 217
(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) **TOTAL II**	ZH	908 217

RENSEIGNEMENTS DIVERS

		Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS - Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ		
- Engagements de crédit-bail immobilier	YR		
- Effets portés à l'escompte et non échus	YS		
DÉTAIL DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES - Sous-traitance	YT	19 764	28 177
- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8 798 823)	XQ	1 335 620	1 248 658
- Personnel extérieur à l'entreprise	YU	268 758	242 651
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS	351 042	239 029
- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV	3 075	3 005
- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST	639 487	611 794
Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ	2 617 746	2 373 314
IMPÔTS ET TAXES - Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW	55 077	65 874
- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS)	9Z	24 494	30 344
Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX	79 571	96 218
TVA - Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY	1 687 749	1 579 318
- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ	1 181 460	1 086 735
DIVERS - Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2023)*	ØB	1 342 012	
- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS		
- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK	4.01 %	2.21 %
- Numéro de centre de gestion agréé * XP		- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG		
- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH		

RÉGIME DE GROUPE*

Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	

Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH — N° SIRET de la société mère du groupe JJ

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING — Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

	Nature et date d'acquisition des éléments cédés* ①	Valeur d'origine * ②	Valeur nette réévaluée * ③	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ④	Autres amortissements * ⑤	Valeur résiduelle ⑥
I - Immobilisations *	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente ⑦	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⑧	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * — Court terme ⑨	Long terme ⑩ — 19 %	15 % ou 12.8 %	0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) ⑪
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	18	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	19	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
		CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑨)						
		CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 19 de la colonne ⑩)						
		CADRE C : autres plus-value taxable à 19 % ⑪						

(A) (B) (ventilation par taux) (C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING

Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

	Imposition répartie		Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant anté-rieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING

Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑤	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑥
		À 19 % ou 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice ③		À 15 % ou 19 % ④		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(18) **FILIALES ET PARTICIPATIONS**

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 31122023 N° SIRET 82430552800096

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AB RETAILING

ADRESSE (voie) 22 AVENUE DE L'OPERA

CODE POSTAL 75001 VILLE PARIS

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE P5

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

Forme juridique | Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) | % de détention

Adresse : N° | Voie

Code postal | Commune | Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122023 N° SIRET 82430552800096

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE SASU AB RETAILING

ADRESSE (voie) 22 AVENUE DE L'OPERA

CODE POSTAL 75001 VILLE PARIS

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique SAS Dénomination AB HOLDING

N° SIREN (si société établie en France) 824303275 % de détention 100.00 Nb de parts ou actions 500

Adresse : N° 22 Voie AVENUE DE L'OPERA

Code postal 75001 Commune PARIS Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

Titre (2) Nom de famille Prénom(s)

Nom d'usage % de détention Nb de parts ou actions

Naissance : Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

ormulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

FORMULAIRE EDI Page 42

N° 2059-E 2024

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING				Néant ☐*	
Exercice ouvert le : 01/01/2023	et clos le : 31/12/2023		Durée en nombre de mois	1	2

DECLARATION DES EFFECTIFS

Effectif moyen du personnel * :		YP	49
dont apprentis		YF	4
dont handicapés		YG	
Effectifs affectés à l'activité artisanale		RL	

CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE

I- Chiffre d'affaires de référence CVAE

Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	8 438 745
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT	
TOTAL 1	OX	8 438 745

II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée

Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	13 955
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues	OF	30 167
Variation positive des stocks	OD	182 643
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	24 275
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 2	OM	251 040

III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)

Achats	ON	3 422 311
Variation négative des stocks	OQ	
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	1 332 775
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	230 010
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY	
TOTAL 3	OJ	4 985 096

IV- Valeur ajoutée produite

Calcul de la valeur ajoutée	(total 1 + total 2 - total 3)	OG	3 704 689

V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires n°s 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC et 1329-DEF. Si la VA calculée est négative, il convient de reporter un montant égal à 0 au cadre C des formulaire n°s 1329-AC et 1329-DEF).	SA	3 704 689

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Les entreprises effectuant uniquement des opérations à caractères agricoles n'entrant pas dans le champ de la CVAE ne doivent pas compléter ce cadre.
Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE, veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt du formulaire n° 1330 CVAE

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	☐			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne OX, le cas échéant ajusté à 12 mois)	GX	8 438 745	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	45
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	01/01/2023		GZ	31/12/2023
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

(15) RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : SASU AB RETAILING

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.